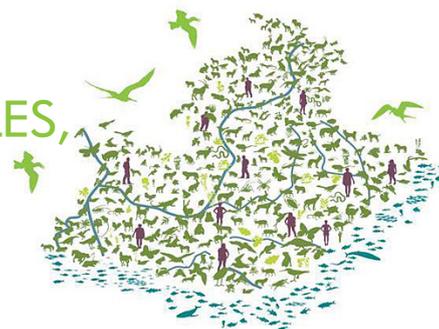


## 18 MAINTENIR DU FONCIER ET DÉVELOPPER DES USAGES DURABLES



## LES CONTRATS NATURA 2000 « FORESTIERS » ET « NI AGRICOLES, NI FORESTIERS »



### Références

Classe : Indicateur de suivi

Fiche technique n°SRCE2014\_PAS18

Réalisation : Cerema - DTerMed (Jean-Paul Bessière)

Rédaction : DREAL PACA (SBEP)

*Cette fiche présente les résultats de l'évolution de l'indicateur. Elle a été réalisée de façon anticipée et ce afin de contribuer au bilan obligatoire du SRCE 6 mois avant l'approbation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).*

<sup>1</sup> Le **réseau Natura 2000** est une démarche d'échelle européenne. Il est issu des directives européennes dites « oiseaux » ou « habitats ». L'objectif du réseau Natura 2000 est de préserver, conserver voire rétablir dans un état favorable les habitats naturels et les habitats d'espèces de faune ou de flore qui ont justifiés la désignation des sites en Natura 2000. Pour ce faire, la France a souhaité privilégier une démarche d'adhésion, en faisant le pari d'une gestion contractuelle des sites Natura 2000, dans un esprit de concertation.

Référence réglementaire :

- directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 dite « Oiseaux », qui vise la protection des habitats liés aux espèces d'oiseaux les plus menacés au niveau Européen via les Zones de protections spéciales (ZPS) ;
- directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 dite « Habitats Faune Flore », qui vise la protection des habitats naturels et des habitats remarquables au niveau européen via les Zones spéciales de conservation (ZSC).

<sup>2</sup> La Trame Verte recouvre certains espaces en eau continentale identifiés également au titre de la Trame Bleue : zones humides, cours d'eau et plans d'eau.

Le contrat Natura 2000 est une démarche volontaire qui permet aux personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public, de s'engager concrètement dans un programme d'actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels sur des terrains inclus dans le site Natura 2000 dotés d'un document d'objectif, peut signer un contrat Natura 2000.

Le contrat est signé pour 5 ans entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées.

Au titre de l'article 1395E du Code Général des Impôts, la signature d'un contrat Natura 2000 donne droit à une exonération de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Il existe quatre types de contrats Natura 2000 mobilisables, la présente fiche concerne deux d'entre eux :

- les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers dits « ni-ni » (mesure 323) ;
- les contrats Natura 2000 forestiers (mesure 227).

Les contrats Natura 2000 « ni agricoles-ni forestiers » et les contrats « forestiers » permettent aux pétitionnaires, de réaliser des travaux d'entretien et de gestion écologique dans une logique non productive, sur des parcelles incluses dans le périmètre d'un site Natura 2000 (ZPS/ZSC)<sup>1</sup>.

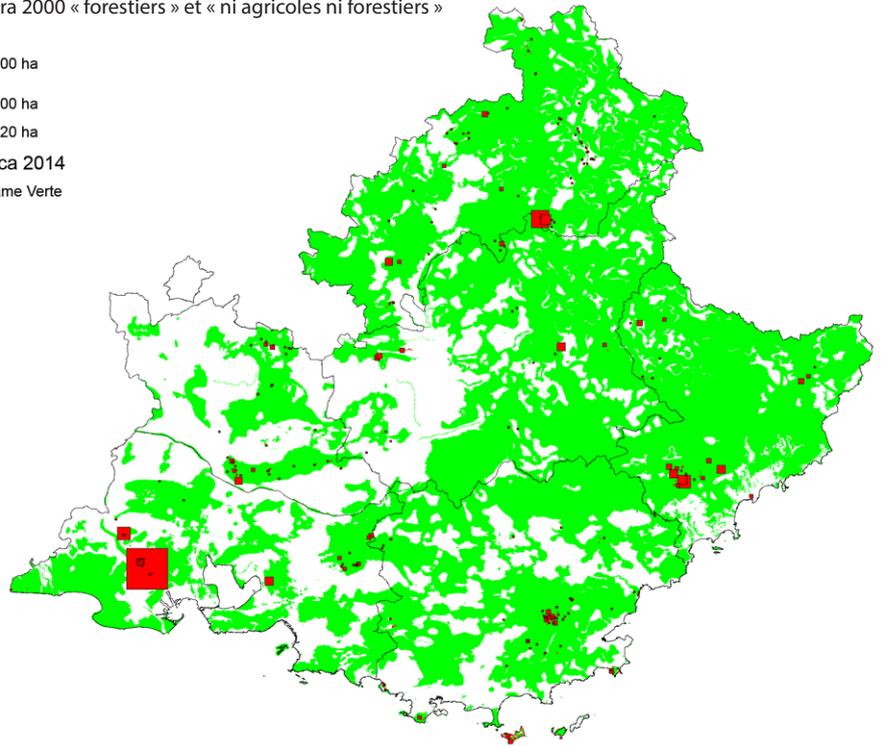
Sur les 3713 hectares de surface couvertes par un contrat « forestier » et « ni forestier, ni agricole », pas moins de 3266 hectares se situent dans les réservoirs de biodiversité à préserver, ce qui est un taux important. Seule 185 hectares se situent en dehors de la Trame Verte régionale.

### 2008-2013 - Superficie des contrats Natura 2000 (hectare)

Territoire	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Forestiers (mesure 227)	Ni agricoles ni forestiers (mesure 323)	Ensemble (mesure 227 et 323)
Réservoir de biodiversité à préserver	15 244	1 045	2 221	3 266
Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	2 914	1	216	217
Corridor écologique à préserver	1 634	7	23	30
Corridor écologique à remettre en bon état	219	16	0	16
Ensemble Trame Verte <sup>2</sup>	20 011	1 069	2 460	3 529
Hors Trame Verte	11 666	16	168	185
PACA	31 676	1 085	2 628	3 713

## SURFACES COUVERTES PAR DES CONTRATS NATURA 2000 - 2008-2013

Contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers »



Source : IGN-F BD TOPO® Version 2.1 Avril 2015  
DREAL PACA Couches géographiques des contrats Natura 2000 2007/2013  
Calcul et réalisation : Cerema/DTerMed/SLEB/Janvier 2017

Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques recouvrent respectivement 59 % et 4 % du territoire régional.

### Caractéristiques

Type d'indicateur : Quantitatif et spatialisé

Fiabilité des données : Forte

Robustesse du calcul : Forte

Pérennité de la donnée : Forte

### Pour en savoir plus

Schéma régional de cohérence écologique PACA :

DREAL et Région

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Fiches des indicateurs de suivi du SRCE PACA disponibles sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

[www.observatoire-biodiversite-paca.org](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org)

